

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20.06.2017

Présents : **Max CLAVAL, Sylvie JAYLE, Gisèle BOURDET, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Gérard COUTELLIER.**

Absents : **Laurent BRESSY Amandine POUGET Christian DESSOLY, Jérôme SOULETIE**
pouvoir à Gérard COUTELLIER, Didier ROCHE pouvoir à Max CLAVAL

Secrétaire de séance : **Patricia GINEZ**

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

1) Projet restauration statuette église

Monsieur le Maire indique que la statuette dite « Sainte-Anne » inscrite au titre des Monuments Historiques nécessite une restauration. Un cahier des charges a été établi par Madame COMBROUZE, conservateur des antiquités et objets d'art de la Corrèze.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le projet de restauration de la statuette dite « Sainte-Anne » et permet à Monsieur le Maire de solliciter la subvention Etat la plus élevée possible dans le cadre de ce projet de restauration.

2) Décision modificative budget communal

Il est décidé de transférer 6678 € du programme voirie 2017 vers le compte « remboursement avance fonds de compensation de la TVA ».

3) Demande de subvention Chaminadour

Le Maire indique que l'association « Chaminadour » a fait une demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2017 auprès de la commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré refuse à l'unanimité de verser une subvention à l'association « Chaminadour » étant donné que les employés communaux ont participé en 2017 aux opérations de défrichage de chemins pédestres conduites par cette association.

4) Classement voie à créer au lieudit « Les Plantades »

Le Maire propose au conseil municipal qui accepte de procéder à l'intégration dans le domaine communal de la voie à créer au lieudit « Les Plantades » sur les parcelles nouvellement cadastrées AB 232, AC 208, 211, 213, 215.

5) Point sur le comice agricole

Le conseil départemental a accordé une subvention de 1000 euros à la commune pour l'organisation du comice agricole.

Il est fait un point sur la communication et l'affichage.

6) Questions diverses

Le conseil municipal souhaite convier les jeunes majeurs de la commune pour leur proposer de faire les aubades le jour de la fête et d'organiser la soirée du samedi .

